



THENNES

info

MARS
2026

INFORMATIONS COMMUNALES

Grand merci à toutes et tous pour votre mobilisation à maintenir l'équipe en place depuis plusieurs années. Votre soutien est un encouragement à poursuivre les actions en cours et à continuer de développer le bien-être de tous les habitants. 246 personnes sur 416 se sont déplacées pour voter le 15 mars, Philippe Marotte a été réélu maire, Francis Orzekowska, Caroline Dumont et Alain Denis sont devenus adjoints. L'équipe est complétée par Louis Bataille, Ouria Bédrouni, Jean-Louis Boucquez, Jean-Marie Dal, Fabienne Leroy, Jean-Marie Letailleur, Maribelle Mendanha, Johann Paris, Céline Pillon, Béatrice Retourné et Alice Sacleux.

Le Comité Loisirs Animations Thennes (CLAT) renouvelé à chaque élection municipale a élu Louis Bataille, président, Johann Paris vice-président, Béatrice Retourné, secrétaire et Alain Denis trésorier. Jean-Marie Letailleur en sera le président d'honneur, son action au sein de cette association liée au conseil municipal a été mise à l'honneur lors de l'élection du maire et des adjoints. Jean-Marie Letailleur a été président de 1983 à 1989 puis de 2002 à 2026 et méritait bien cette distinction symbolique. Figure reconnue dans le domaine des réderies il n'en restera pas moins, en tant que consultant, un membre important de l'association.

RÉSULTATS
des élections municipales
2026



Hauts-de-France Propres 2026, 7 mars : Merci pour votre engagement à rendre plus propre notre village, une quinzaine de volontaires étaient présents.

POINT TRAVAUX



Route départementale 54 (RD 54) qui mène au Bosquet du Hêtre et à la ZI de Moreuil : un arrêté permanent d'interdiction de transports et de marchandises de plus de 7,5 tonnes, est en cours. Il émane du département.

Rues Michel, de l'Abbaye, Plâtrier, des Écoles du Monument aux Morts à la mairie : Pose de la fibre optique en souterrain chez les particuliers.

Enfouissement des réseaux : le conseil municipal lors de sa dernière réunion du mandat 2020-2026 a validé la poursuite de l'enfouissement des réseaux. La partie concernée sera la section mairie-rue du Maréchal Leclerc comprise.

Tonte du village : La Maisonnée, association d'insertion de Corbie a effectué la première tonte, elle est également chargée de l'entretien du cimetière mais, faut-il le rappeler, n'entretient pas les concessions négligées.

COORDONNÉES

16, rue des Écoles
80110 Thennes
03.22.42.20.74
mairie@thennes.fr / www.thennes.fr



HORAIRES

La mairie de Thennes est ouverte :
Le mardi de 16h30 à 18h30 et le jeudi de 10h à 12h
Permanence du maire et des adjoints :
le mardi de 17h30 à 18h30

Demande de RDV possible en dehors de ces horaires à secretariat@thennes.fr



THENNES

info

MARS
2026

POINT VIGILANCE

Le printemps arrive, les réclamations en mairie également : la tolérance étant proche de zéro, il convient avant de se plaindre de déterminer si les bruits de voisinage créent un trouble anormal et répréhensible. Ce qui bien souvent n'est pas le cas. Une mobylette qui passe dans le village, un chien qui aboie au passage devant sa propriété, un administré qui fait un barbecue ou qui reçoit des amis ne sont pas vraiment des troubles graves. Un trouble important est lié à sa durée, sa répétition et son intensité et si c'est le cas, les huissiers sont habilités à démontrer les preuves de ces nuisances.

Néanmoins il est toujours utile de rappeler les règles de bon voisinage :

Rappel des arrêtés préfectoraux ci-dessous : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

La réglementation concernant les feux de jardins. Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon... par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts (paysagistes, collectivités...) est donc interdit, la solution étant la collecte en déchetterie puis le compostage.

AGENDA

Moreuil - le lundi 30 mars de 14h00 à 19h00 :

Don du sang. L'Établissement Français du Sang (EFS) recherche des donneurs. Rdv au Centre culturel de Moreuil.

Thennes - le mercredi 1er avril de 16h00 à 20h00 :

Projet agrivoltaïque. Prochaine permanence d'information en mairie (document en annexe joint)

Berteaucourt-lès-Thennes - le samedi 4 avril à 10h00 :

Chasse aux oeufs de Pâques. RDV au stade de Berteaucourt lès Thennes

Le saviez-vous ?

- Un don du sang sauve 3 vies !
- Le Parc des deux éoliennes de Thennes a fourni en 2025 une énergie électrique équivalente à de la consommation annuelle de 3 500 foyers (15200Mwh)

